



# Saint-Hilaire

Juin 2014

Information municipale



## Bonnes vacances !

*L'été est bientôt là ! Nous avons souhaité vous parler de l'avancée des projets pour notre village, que ce soit en termes de sécurité, de rentrée scolaire, mais aussi de l'actualité et des moments importants pour la vie de Saint-Hilaire et de ses habitants. C'est donc un bulletin d'information de 4 pages que nous avons le plaisir de vous présenter. Naturellement, durant l'été, nous préparons activement la rentrée et restons à votre écoute. **En espérant vous retrouver nombreux le 29 juin, nous vous souhaitons d'avance d'excellentes vacances !***

Votre Maire et l'équipe municipale

## La sécurité, une priorité !

### Partez en vacances l'esprit tranquille

Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !



LA SÉCURITÉ PAR TOUS ET POUR TOUS

**OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES**

**S**i vous vous absentez pour une période prolongée, les forces de l'ordre peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile au cours de leurs patrouilles quotidiennes.

Pour cela, **vous devez vous inscrire, avant votre départ**, auprès de la gendarmerie de secteur.

Vous trouverez, en encart, le formulaire que vous devez remplir. Il vous suffira de l'adresser par courrier à la gendarmerie (1, rue de la Gironde 91410 Dourdan).

## Rythmes scolaires

**L**e résultat de la concertation avec les parents d'élèves et la communauté scolaire de Châlo Saint-Mars / Saint-Hilaire est désormais connu. Comme la grande majorité des communes de l'Essonne et françaises : nous n'appliquerons pas la réforme des rythmes scolaires en septembre prochain, parce que cela engendrerait des frais importants pour les familles et notre village, et surtout parce qu'elle est contraire à l'intérêt de nos enfants. Les jours et les horaires d'école seront donc inchangés à la rentrée qui aura lieu le mardi 2 septembre.

## Voisins vigilants



Parce que la sécurité c'est l'affaire de tous, nous travaillons également à la mise en place du dispositif « Voisins Vigilants ». Nous pourrions vous en dire plus dans le prochain numéro. Mais nous pouvons déjà vous présenter le visuel des panneaux qui seront apposés aux entrées de notre village.

## Pour un bon voisinage

**L**es travaux susceptibles de gêner le voisinage (tondeuse, tronçonneuse, perceuse...) peuvent être effectués, en semaine, de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h00, le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00, le dimanche et jours fériés que de 10h00 à 12h00. Nous vous remercions de respecter ces horaires, pour le respect de la tranquillité de tous.

## Solidarité

**“La solidarité et l’esprit d’équipe ne sont pas de vains mots. Ce sont même des valeurs à Saint-Hilaire !”**

Le 9 mai dernier, faisant suite aux intempéries, avec des pluies et des vents particulièrement forts, un arbre situé sur un terrain privé est tombé sur la piste cyclable appartenant au Conseil général de l’Essonne.



Au regard des délais d’intervention particulièrement longs annoncés par les services départementaux, la municipalité a immédiatement décidé de réagir, bien que cela ne relevait pas de sa compétence administrative.

Les élus, aidés par des habitants, se sont donc mobilisés et ont permis la mise en sécurité des lieux. Ainsi, chacun a pu retrouver très vite le plaisir se balader de nouveau sur ce site !



### À ne pas manquer !

C’est déjà le retour du grand rendez-vous de l’été !  
Le « Repas champêtre » se déroulera le 29 juin à partir de 13 heures, Allée des tilleuls.  
N’oubliez pas de vous inscrire en Mairie !

## Urbanisme



La concertation sur le PLU continue. Votre présence importante lors de cette seconde réunion publique, le 13 mai, montre l’intérêt que vous portez à notre commune et à son embellissement, en respectant son charme ainsi que son cadre et sa qualité de vie.

## Convivialité



### « Les Cours » en fête !

Il ne faut jamais rater une occasion d’être ensemble, et « Les Cours » l’ont bien compris. Le 23 mai, « Les Cours » étaient tous... Voisins !  
Un grand merci à tous pour l’organisation de ce moment festif très agréable !



# Un nouveau visage au Sedre

Les délégués du Syndicat d'élimination des déchets de la région d'Etampes (Sedre) se sont retrouvés vendredi 16 mai pour élire leur nouveau président.

Une certitude avant le début du vote à bulletins secrets des délégués ce vendredi soir, le Sedre est sur le point d'avoir un nouveau président. En effet, élu en début d'année 2013, Thierry Bestard, le président sortant, n'a pas été réélu au conseil municipal de Lardy et la nouvelle équipe en place dans sa commune n'a pas souhaité le reconduire dans ses fonctions de délégué au sein

du syndicat. « J'aurais voulu faire ce mandat, ou du moins les 3 prochaines années afin de terminer le travail que nous avons commencé depuis un an », a-t-il confié. Il a remercié son équipe, les membres du bureau et les précédents délégués ainsi que les agents du Sedre pour leur travail. Il a rappelé également que de 916 000 € en mars 2013, la dette du Sedre est aujourd'hui ramenée à 373 000 € et sera encore réduite de 90 000 € après un paiement qui sera effectué au Siredom fin juin. Le futur président n'était pas pour autant Jean-Claude Reveau, maire d'Ormoix-la-Rivière et vice-président sortant

chargé des finances. « J'avais prévu de me présenter, mais, pour des raisons personnelles, j'ai décidé de ne pas le faire », a-t-il expliqué aux délégués présents lors de cette séance d'installation. Deux candidats étaient donc en lice pour le poste de président, Stéphane Pradot, maire de Saint-Hilaire, et Grégory Courtas, maire de Pussay.

## « Pour un service rendu au juste prix »

Stéphane Pradot a présenté un programme ponctué par 4 engagements : « poursuivre le travail de redressement des finances de notre syndicat ; regagner la confiance des

administrés avec un service public répondant à leurs attentes à un prix juste et équitable ; préparer au mieux les intérêts du syndicat et de ses membres pour la fusion avec le Sirom ; agir dans la transparence et dans un esprit d'équipe ». A un délégué s'interrogeant sur l'engagement de Stéphane Pradot, également chef de cabinet de Franck Marlin à la mairie d'Etampes, et sur la compatibilité de ses fonctions, le candidat a déclaré « comme vous tous dans la vie j'ai un patron pour qui je travaille, mais j'ai aussi un 2<sup>e</sup> patron ici au sein de cette assemblée, ce sont les citoyens que nous représentons et l'in-

térêt général ». Un message qui a été entendu puisque Stéphane Pradot a été élu avec 22 voix, la majorité absolue étant de 20 suffrages, contre 14 voix à Grégory Courtas et 2 abstentions. Pour le poste de 1<sup>er</sup> vice-président, seul en lice, Jean-Claude Reveau a été élu avec 28 voix. A la 2<sup>e</sup> vice-présidence le duel entre Grégory Courtas et Caroline Gilbert, délégué d'Arrancourt et vice-présidente sortante, a tourné à l'avantage de Grégory Courtas avec 21 voix contre 17. Enfin, Karine Neil, délégué morignacoise a été élue 3<sup>e</sup> vice-présidente.

■ Teddy Vauray

Le Républicain, 22 mai 2014

## Ils sont sur le bon chemin



Christine Bourreau et Stéphane Pradot ont coupé le ruban avec l'aide des enfants du village.

Les nouveaux chemins de randonnée autour du village ont été inaugurés samedi 24 mai.

Au cœur de la vallée de la Chalouette, les Chalains, mais également leurs voisins Saint-Hilairiens, vivent dans un environnement privilégié. Un cadre qu'ils souhaitent partager et faire découvrir au plus grand nombre grâce aux nouveaux parcours de randonnée.

### En collaboration avec Jean Guittet

« C'est un projet qui est né il y a de nombreuses années, avec la volonté de mettre en valeur notre patrimoine naturel tout en proposant autre chose que les chemins de grande randonnée », a rappelé Christine Bourreau. Rapidement, ce projet a été étendu à la commune voisine de Saint-

Hilaire et est devenu plus qu'un parcours de marche, mais un parcours pédagogique sur la faune et la flore locale, notamment avec l'aide de Jean

Guittet, éminent botaniste. Christine Bourreau a également rendu hommage à Didier Vincent, ancien conseiller municipal et porteur du projet. « Il en a été le chef d'orchestre et a su chercher toutes les subventions possibles », souligne l'édile. Le projet se monte au total à 59 784,38 € et a été subventionné par l'Europe à hauteur de 32 881,40 €, et soutenu également par le PNR du Gâtinais, le Conseil général de l'Essonne et le sénateur Vincent Delahaye sur sa réserve parlementaire.

■ T.V.

• Rens. en mairie de Châlo-Saint-Mars ou au 01.64.95.40.45.

## Ils courent pour l'eau

Une course humanitaire pour un village du Congo a eu lieu sur la piste cyclable.

Le collège de Guinette et l'association humanitaire Médecins d'Afrique se sont alliés pour organiser une course solidaire qui a eu lieu, ce dimanche 18 mai, à Saint-Hilaire. Stéphane Pradot, maire, a souligné sa joie de prêter les infrastructures municipales pour un événement humanitaire. A l'origine du projet, Julie Pereira, professeur de SVT, qui a motivé la classe des 4<sup>e</sup> 7, « pour leur apprendre à sortir de leurs petites vies », une volonté de comprendre l'ailleurs, « et puis mener un projet à bien c'est vraiment quelque chose qui m'intéresse ». Les coureurs ont pu faire plusieurs tours du



parcours de 2 km afin d'aider au maximum l'association. Grâce à eux, un lavoir va être construit à Voungouta, village de la République du Congo. Deux sources déjà ont été réalisées dans ce village en 2010 et 2012. Si Voungouta a été choisi c'est « qu'ils étaient prêts à s'impliquer. Déjà physiquement c'est beaucoup de travail,

il fallait être motivé », explique Aline Prost, secrétaire de la coordination en Europe des Médecins d'Afrique, « et le projet n'est pas que le lavoir, c'est d'apporter des infrastructures d'hygiène. On est en train de s'intéresser aux villages des alentours ». Une solidarité qui traverse le globe.

■ J.B.

Le Républicain, 22 mai 2014

## Agenda de la rentrée

2 septembre. Rentrée scolaire.

5 octobre. Brocante.

22 novembre. Soirée Beaujolais.

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, consommez avec modération.

# Vos élus, à votre service



**Stéphane PRADOT**  
Votre Maire



## Mairie : de nouveaux horaires

Pour mieux répondre à vos attentes, la Mairie est ouverte le lundi de 16h00 à 19h00, les mardi et jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, et le vendredi de 16h00 à 19h30. Votre Maire vous reçoit également sur rendez-vous.



**Nathalie LAUNAY**  
Première Maire-adjointe



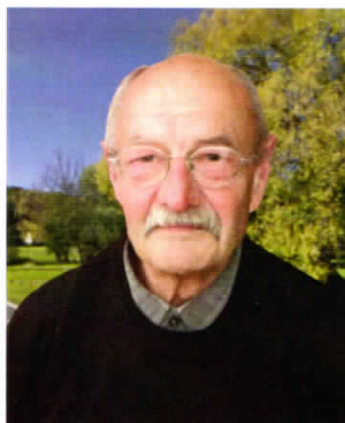
**Bernard LEPRINCE**  
Deuxième Maire-adjoint



**Stéphane DEMELEUMEESTER**  
Conseiller municipal



**Séverine DUVAL**  
Conseillère municipale



**Christian DROUIN**  
Conseiller municipal



**Alain FAGET**  
Conseiller municipal



**Caroline HAYEZ**  
Conseillère municipale



**Michel COLLIGNON**  
Conseiller municipal



**Jérôme TABARANT**  
Conseiller municipal



**Sylvie POURADIER**  
Conseillère municipale

.....▶ *Merci de votre confiance !*